



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-138298>

Département(s) de publication : **44, 49, 85**

Annonce n° **25-138298**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-129162

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Commune d'Ancenis-Saint-Géréon

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 20008322800011

**Ville** : Ancenis-Saint-Géréon

**Code postal** : 44156

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 44, 49, 85

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Mission de maîtrise d'oeuvre pour les aménagements paysagers et multi-activités des parkings Charbonnière et esplanade

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 71222000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : Le périmètre de l'opération comprend : - Les abords du complexe de la Charbonnière, - Les terrains sportifs : les terrains de tennis et les terrains de boules, - Le parking de la Promenade, - Des zones empierrées dédiées au stationnement et à la circulation des véhicules.

Le groupement de maîtrise d'oeuvre retenu sera pluridisciplinaire et composé de spécialistes capables de maîtriser la totalité de disciplines concernées par le projet en réunissant au minimum les compétences dans les domaines suivants : paysage, aménagement urbain, construction, concertation.

Le pouvoir adjudicateur apprécierait que le mandataire du groupement porte la compétence paysage

**Critères d'attribution** : Valeur technique : 60% Prix : 40%

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 19/12/2025 à 12h00, lire 07/01/2026 à 12h00

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/12/2025